

Le concours de crèches de Noël revient à Gémenos !

Que votre crèche soit traditionnelle ou originale, grande ou petite, peu importe... Faites preuve de créativité et inscrivez-vous pour participer !

Ce concours, qui vise à promouvoir les traditions provençales et la créativité en encourageant les participants à réaliser eux-mêmes leur crèche, est gratuit et ouvert à tous les gémenosiens (dans la limite d'une inscription par foyer).

Retrouvez toutes les informations sur :
www.mairie-gemenos.fr

Office de Tourisme
Cours Pasteur
04.42.32.18.44
ot.gemenos@visitprovence.com



Concours de crèches de Noël





Ville de Gémenos

RÈGLEMENT

BULLETIN DE PARTICIPATION

A déposer à l'Office de Tourisme de Gémenos
au plus tard le samedi 8 décembre 2018

1

Organisation

A l'occasion des festivités de Noël, la Ville de Gémenos organise un concours de crèches qui vise à promouvoir les traditions provençales et la créativité en encourageant les participants à réaliser eux-mêmes leur crèche.

2

Inscription

Le concours est ouvert à tous les gémenosiens. La participation est gratuite, dans la limite d'une inscription par foyer.

3

Catégories et Dotations

Deux grandes catégories de crèches sont proposées au concours : traditionnelle ou créative (à définir par le candidat au moment de son inscription).

Toutes les crèches, qu'elles soient grandes, petites ou même miniatures, pourront avoir la chance d'être récompensées. Pour ce faire, le concours est doté de plusieurs prix.

4

Visite du jury

La visite du jury se fera le samedi 15 décembre entre 9h et 14h. En cas d'impossibilité sur ce créneau, le signaler à l'Office de Tourisme.

5

Remise des prix

La remise des prix s'effectuera le samedi 15 décembre en fin d'après-midi, devant la salle municipale Jean Jaurès à l'occasion de la Magie de Noël.

NOM :

PRÉNOM :

ÂGE (pour les candidats de moins de 18 ans) :

ADRESSE :

.....

.....

TÉLÉPHONE :

MAIL :

CATÉGORIE : Traditionnelle

Créative

Ma participation au concours vaut entière
acceptation de son règlement

SIGNATURE :